

combler

l'écart

PROGRAMME DE LA FAO POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
DANS L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

combler

l'écart

PROGRAMME DE LA FAO POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
DANS L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au: Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de la communication - FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie, ou, par courrier électronique, à: copyright@fao.org

© FAO 2009

Photographies: © FAO / A. Ariadi, G. Bizzarri, J. Isaac, P. Lowrey, R. Messori, H. Dinh Nam, G. Napolitano, A. Proto, D. Sy, J. Spaull, AFP / A. Berry
Texte: Graeme Thomas | Design graphique: Antonella Porfido

Table des matières

- 5 **Avant-propos**
- 6 **Pourquoi parler de « genre » ?**
- 10 **Équité hommes-femmes**
- 14 **Cultures**
- 16 **Élevage**
- 18 **Pêche**
- 20 **Forêts**
- 22 **Ressources naturelles**
- 24 **Emploi et moyens de subsistance**
- 26 **Sécurité alimentaire et nutrition**
- 28 **Situations d'urgence**
- 30 **Investissements**



« Pour la FAO, donner aux femmes les moyens d’agir et instaurer l’égalité entre hommes et femmes sont deux éléments incontournables dans la marche vers un monde libéré de la faim et de la malnutrition. » – Jacques Diouf

Avant-propos

Aujourd'hui, le spectre de la faim a reparu dans de nombreux pays en développement. La sous-alimentation touche à présent plus d'un milliard de personnes, soit un sixième de l'humanité, et la communauté internationale est en outre confrontée à d'autres défis monumentaux – ralentissement de l'économie mondiale, effondrement des échanges et des investissements, raréfaction des ressources naturelles et impact du changement climatique.

Ces défis ne pourront être relevés tant que persisteront les préjugés ancestraux sur le rôle respectif des hommes et des femmes, qui interdisent à celles-ci de participer pleinement aux décisions et au développement économique et social. La population pauvre de notre planète est en majorité composée de femmes vivant en milieu rural. Une grande partie du travail de ces femmes, qu'il s'agisse de subvenir aux besoins du ménage ou de participer à la production agricole, n'est pas rémunérée, ce qui rend leur contribution pratiquement invisible. Les femmes sont loin de bénéficier des mêmes facilités que les hommes en ce qui concerne l'accès à la propriété foncière, les services financiers, la formation et d'autres moyens d'accroître la production agricole et d'améliorer les revenus, la situation nutritionnelle et la santé des familles. Les femmes, et les ménages dont le chef de famille est une femme, sont bien plus durement touchés par la récession économique et l'envolée des prix des denrées alimentaires.

Les inégalités sociales et économiques entre hommes et femmes compromettent la sécurité alimentaire et freinent la croissance économique et les progrès du secteur agricole. C'est pour cette raison que, dans son nouveau cadre stratégique, la FAO a fixé parmi ses principaux objectifs pour les dix prochaines années, l'équité entre les sexes dans la prise de décisions et dans l'accès aux biens et aux services, dans les zones rurales. L'équité hommes-femmes est une condition essentielle à laquelle il faudra satisfaire pour mettre en œuvre les décisions adoptées à Rome en novembre 2009, au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

En prenant systématiquement en compte la nécessité d'instaurer l'équité entre les sexes, dans tous ses programmes sur l'agriculture et le développement rural, la FAO entend augmenter l'impact du soutien qu'elle apporte aux États Membres et atteindre les objectifs d'égalité entre les sexes, d'éradication de la faim et de la pauvreté et de sécurité alimentaire pour tous.



Jacques Diouf
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Pourquoi parler de « genre »?

Rôles respectifs des hommes et des femmes, relations hommes-femmes, discrimination fondée sur le sexe, égalité entre les sexes, équité entre les sexes, analyse sexospécifique, équilibre entre les sexes, intégration des considérations de parité hommes-femmes...

Au cours de la dernière décennie, tous ces termes dérivant du concept de « genre » ont été admis dans les déclarations, les plans d'action, les politiques, les programmes et les projets relatifs à l'agriculture et au développement rural.

Admis, mais pas toujours bien compris. Pour certains, l'obstacle consiste dans le concept même de « genre », relativement récent en sciences sociales. Le « genre » ne renvoie pas aux *garçons* et aux *filles*, mais à *masculin* et *féminin* – c'est-à-dire aux qualités ou caractéristiques que la société attribue à chaque sexe. Les êtres humains naissent de sexe féminin ou masculin, mais apprennent à devenir des femmes et des hommes. Les perceptions de « genre » sont profondément ancrées, varient considérablement au sein et entre les cultures, et évoluent au fil du temps. Mais dans toutes les cultures, le « genre » détermine les pouvoirs et les ressources dont disposent les femmes et les hommes.

Selon tous les indicateurs de développement humain, c'est dans les zones rurales du monde en développement que les pouvoirs et les ressources des femmes sont les plus faibles. Les femmes rurales constituent la majorité des pauvres

de la planète. Elles présentent le niveau de scolarisation le plus bas et le taux d'analphabétisme le plus élevé du monde. Dans toutes les régions en développement, les ménages ruraux dirigés par une femme comptent parmi les plus pauvres d'entre les pauvres.

De nombreuses études soulignent les coûts sociaux du manque d'instruction et de moyens des femmes rurales, qu'elles mettent en relation directe avec des taux élevés de sous-alimentation, de mortalité infantile et – dans certains pays – d'infection par le VIH/SIDA. Cela comporte également des coûts économiques importants: un capital humain inutile et une faible productivité du travail qui freinent le développement rural et le progrès agricole, et finissent par menacer la sécurité alimentaire – pour les femmes comme pour les hommes.

Voici pourquoi le concept de « genre » est devenu un élément central de la nouvelle stratégie de la FAO pour l'agriculture et le développement rural, et pourquoi la compréhension de la terminologie qui lui est associée est si importante.

Les rôles respectifs des hommes et des femmes sont les comportements, activités et responsabilités qu'une société donnée juge appropriés pour un homme, une femme, un garçon ou une fille

Dans les sociétés rurales traditionnelles, la production agricole commerciale est principalement du ressort des hommes. Ce sont eux qui s'occupent de la préparation des terres, de l'irrigation des cultures, de la récolte et du transport des produits au marché. Ils possèdent du bétail, qu'ils achètent et vendent, et sont responsables de l'abattage, du débardage et de la vente du bois d'œuvre. Dans les communautés de pêcheurs, la capture du poisson en eaux côtières et profondes relève presque toujours des hommes.

Les femmes rurales sont responsables au premier chef de l'entretien du ménage. Elles élèvent les enfants, produisent et préparent les aliments, gèrent la basse-cour familiale et récoltent le bois de feu et l'eau. Mais les femmes et les filles jouent également un rôle important, le plus souvent non rétribué, dans la constitution du revenu familial, en fournissant la main-d'œuvre nécessaire pour la plantation, le désherbage, la récolte et le battage des cultures, et le traitement des produits pour la vente. Elles peuvent aussi tirer un petit profit de la vente des légumes de leur potager ou des produits forestiers. Ce revenu est alors destiné principalement à satisfaire les besoins alimentaires de la famille et à l'éducation des enfants.



Les relations entre les sexes sont les modalités selon lesquelles une société définit les droits, les responsabilités et l'identité des hommes et des femmes, les uns par rapport aux autres

Bien que les femmes apportent une contribution importante au bien-être du ménage et à la production agricole, les hommes contrôlent dans une large mesure la vente des cultures et des animaux et l'utilisation des recettes. La valeur non reconnue du travail des femmes fait d'elles des non-entités virtuelles dans les transactions économiques, dans l'attribution des ressources du ménage et dans la prise de décision au sein de la communauté au sens large.

Avec la commercialisation croissante de l'agriculture, la position dominante des hommes entraîne une modification, en leur faveur, des rôles respectifs de chaque sexe. Par exemple, face à l'augmentation de la demande de légumes dans les villes, les hommes reprennent les jardins potagers traditionnels des femmes pour y entreprendre une production commerciale. L'expropriation des activités des femmes réduit leur production d'aliments destinés au ménage, amoindrit leur revenu et affaiblit leur position sociale. Une autre tendance croissante est la migration des paysans pauvres en quête d'emploi, qui laisse ainsi les femmes seules responsables des cultures vivrières et de rente, ainsi que de l'éducation des enfants.

La discrimination fondée sur le sexe indique toute exclusion ou restriction faite sur la base des rôles respectifs des hommes et des femmes et de leurs relations mutuelles, privant un être humain de la pleine jouissance des droits de la personne

Les femmes rurales font l'objet d'une discrimination systématique dans leur accès aux ressources nécessaires au développement socio-économique. Les services de crédit, de vulgarisation, de fourniture d'intrants et de semences répondent généralement aux besoins des hommes chefs de famille. Les femmes rurales sont rarement consultées dans le cadre des projets de développement susceptibles d'améliorer la production et le revenu des hommes, mais d'alourdir leur propre charge de travail. Lorsque leurs tâches augmentent, les filles sont retirées de l'école pour aider aux travaux agricoles et domestiques bien plus souvent que les garçons.

Dans de nombreux pays, à la mort du mari, la famille de celui-ci peut prendre possession des terres et du cheptel,

laissant ainsi sa femme dans le dénuement. Les salaires de la main-d'œuvre agricole féminine sont inférieurs à ceux des hommes, tandis que dans le secteur agro-industriel, les tâches mal rémunérées sont systématiquement « féminisées ». La discrimination peut induire une violence fondée sur le sexe, surtout dans les situations d'urgence lorsque les femmes sont isolées et vulnérables. Une autre forme de violence à l'égard des femmes est leur privation du droit à des relations sexuelles sans risque, un facteur majeur dans la diffusion du VIH/SIDA dans certains pays.

L'égalité des sexes et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Le troisième Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies est de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Il vise à éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux d'enseignement d'ici à 2015. L'égalité des sexes peut également aider la communauté internationale à atteindre les autres OMD importants indiqués ci-après.

OMD 1: éradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Le renforcement du rôle des femmes dans la production agricole et leur participation à la vie active contribuent à atténuer la pauvreté et à stimuler la croissance économique.

OMD 4: lutter contre la mortalité infantile

Le manque d'accès des femmes rurales à l'éducation et aux moyens de production est directement lié aux taux élevés de mortalité infantile et juvénile.

OMD 5: améliorer la santé maternelle

La grande majorité des décès maternels - dont le nombre est estimé à cinq cent mille par an - pourrait être évitée en offrant aux femmes un plus large accès aux services de santé génésique.

OMD 6: combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

Il est reconnu que l'inégalité entre les sexes est l'un des principaux facteurs de la propagation du VIH et du sida.

OMD 7: garantir la pérennité de l'environnement

En tant qu'agricultrices et responsables d'une grande partie de la production des aliments destinés aux ménages, les femmes rurales assurent la gestion des ressources naturelles au quotidien. Leur participation aux programmes de gestion durable des terres, des eaux et de la biodiversité est indispensable.

Pourquoi parler de « genre » ?

L'égalité entre les sexes indique un état dans lequel femmes et hommes jouissent des mêmes droits, des mêmes possibilités et des mêmes avantages dans la vie civile et politique

Pour la FAO, l'égalité entre les sexes est la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision, leur capacité égale d'exercer leurs droits humains, leur

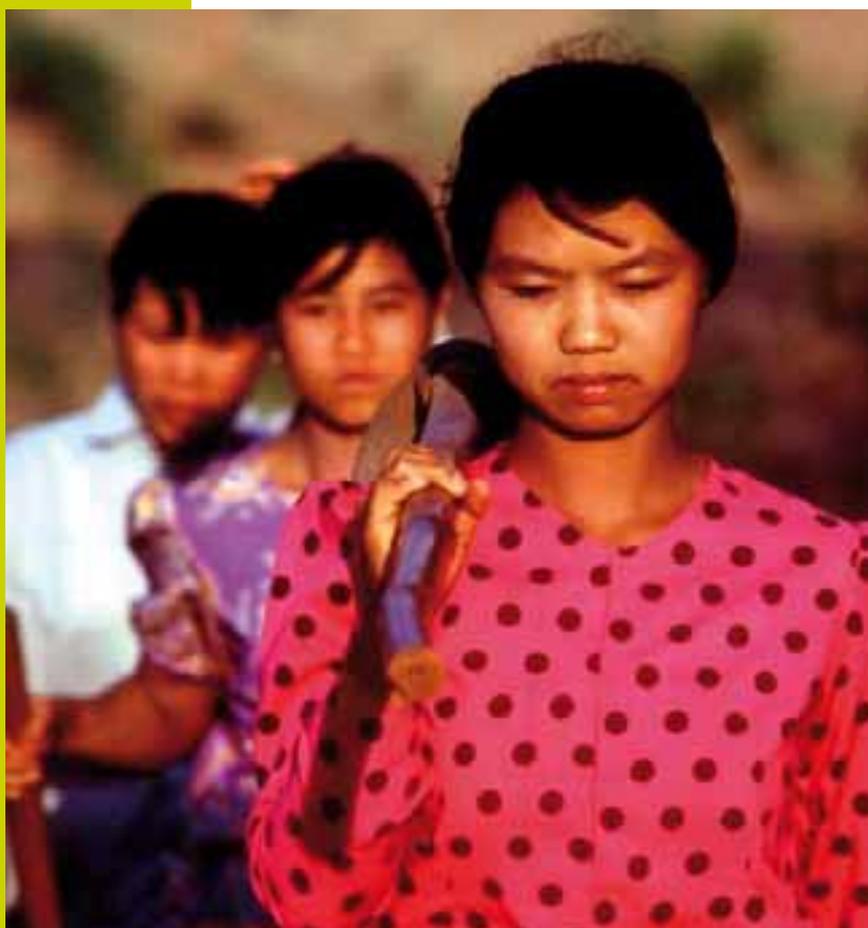
égalité dans l'accès aux ressources et aux bienfaits du développement, et leur maîtrise, ainsi que des possibilités égales en matière d'emploi et quant à tous les autres aspects de leurs moyens d'existence.

L'égalité entre les sexes est une question de bon sens. Une étude a calculé qu'en Afrique subsaharienne la productivité agricole pourrait augmenter de 20 pour cent si les femmes bénéficiaient d'un accès égal à la terre, aux semences et aux engrais. Un rapport de la Banque mondiale a conclu que la réduction des inégalités entre les sexes entraînerait une diminution de la mortalité infantile et juvénile, améliorerait la nutrition, augmenterait la productivité économique et accélérerait la croissance. Pour la communauté mondiale, l'égalité entre les sexes est aussi un engagement, intégré dans les accords internationaux sur les droits humains et les Objectifs de développement pour le Millénaire des Nations Unies.

L'équité entre les sexes indique une situation dans laquelle femmes et hommes sont traités équitablement et de manière impartiale s'agissant de leurs droits, de leurs obligations, des avantages dont ils peuvent bénéficier et des possibilités qui leur sont offertes

La FAO a placé l'équité entre les sexes quant à l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision, parmi ses objectifs stratégiques clés relatifs à l'agriculture et au développement rural pour les dix prochaines années. En établissant des relations sociales dans lesquelles aucun des deux sexes ne fait l'objet d'une discrimination, l'équité entre les sexes vise à améliorer les relations hommes-femmes et leurs rôles respectifs, et à assurer l'égalité entre les sexes.

L'essence même de l'équité n'est pas un traitement identique – le traitement peut être égal ou différent, mais devrait toujours être considéré comme équivalent en termes de droits, de prestations, d'obligations et d'opportunités. La prédominance des hommes au sein de la famille, des pouvoirs publics et des institutions – non seulement en milieu rural, mais aussi dans le monde entier – ayant longtemps fait de l'ombre aux intérêts et aux préoccupations des femmes, une stratégie essentielle aux fins de l'équité entre les sexes consiste dans l'autonomisation des femmes. Le développement doit couvrir les besoins et les aspirations à long terme des femmes, leur pouvoir décisionnel, leur accès aux ressources essentielles telles que la terre et leur propre travail, et la maîtrise de ces ressources.



L'analyse sexospécifique est l'étude des rôles dévolus aux femmes et aux hommes en vue de comprendre ce que les uns et les autres font, de quelles ressources ils disposent et quels sont leurs besoins et leurs priorités

La FAO procède à des analyses des sexospécificités pour rendre compte des différences entre femmes et hommes dans l'accès aux ressources et la participation à la prise de décisions et dans le contrôle qu'ils exercent sur les ressources et sur les décisions, dans les communautés rurales et au sein du ménage. En leur permettant de comprendre comment les différents membres participent aux interventions en faveur du développement et en sont affectés – qui devrait y gagner et qui devrait y perdre –, l'analyse sexospécifique aide les planificateurs à éviter certaines erreurs coûteuses du passé et à concevoir des programmes et des projets efficaces, efficaces et équitables.

Par exemple, l'analyse sexospécifique peut révéler que si le désherbage et la récolte des cultures sont considérés comme des « tâches féminines », un programme visant à accroître la production de cultures de rente peut alourdir le fardeau des femmes et fournir peu d'avantages. Un meilleur investissement consisterait à amener l'eau aux ménages ruraux, permettant ainsi aux femmes de consacrer plus de temps à la petite production animale et à l'horticulture. Dans les projets d'urgence, l'analyse sexospécifique permet de différencier les incidences potentielles de la situation sur les filles et les femmes – par exemple un risque accru de malnutrition – et sur les hommes et les garçons, qui risquent d'être recrutés en cas de conflit.

L'équilibre entre les sexes indique une situation dans laquelle femmes et hommes participent à la prise de décisions dans tous les domaines, et accèdent aux ressources et aux services et les maîtrisent, activement et sur un pied d'égalité

Les Nations Unies considèrent l'équilibre entre les sexes comme essentiel pour assurer l'égalité, le développement et la paix. Pour instaurer cet équilibre dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, l'action des communautés rurales, des gouvernements et des institutions internationales de développement est nécessaire.

Au niveau local, par exemple, l'équilibre entre les sexes suppose que femmes et hommes jouent un rôle

actif dans les organes de décision, y compris dans les organes qui gèrent les installations et les infrastructures communautaires. Les ministères responsables du développement rural doivent améliorer l'équilibre entre les sexes dans leur personnel technique et d'encadrement, notamment pour les activités de vulgarisation. La FAO s'efforce d'assurer l'équilibre entre les sexes en employant des femmes parmi le personnel en première ligne dans ses projets de développement. La FAO a formé des facilitatrices chargées d'illustrer les mesures de lutte biologique aux agricultrices, mis en place des équipes d'assistantes pour conseiller les femmes dans leurs activités avicoles, et fait appel à des promotrices pour constituer des groupements féminins en vue de la création de revenus. Au sein de la FAO, le pourcentage de femmes dans la catégorie du cadre organique est passé de 23 pour cent en 1994 à 40 pour cent en 2009.

L'intégration des considérations de parité hommes-femmes est la stratégie reconnue au niveau mondial pour parvenir à l'égalité entre les sexes

L'intégration des considérations de parité hommes-femmes est définie par les Nations Unies comme étant le processus d'évaluation des incidences pour les hommes et les femmes de toute action envisagée, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'assurer l'intégration des préoccupations et des expériences des femmes comme des hommes dans tous les efforts relatifs à l'agriculture et au développement rural. Dans le cadre de son nouveau cadre stratégique, la FAO a placé l'intégration des considérations de parité au cœur de ses politiques et programmes de développement. Les travaux de l'Organisation vont désormais au-delà des « questions féminines » touchant des domaines autrefois considérés comme neutres en termes de « genre », comme l'agronomie et l'élaboration des politiques économiques. Au sein de l'Organisation, l'intégration des considérations de parité comporte la sensibilisation du personnel aux questions de « genre » dans les activités techniques et administratives, la mise en place de mécanismes de reddition de comptes et l'assurance d'une allocation de ressources à la hauteur du défi à relever.

Ce guide donne un aperçu des dimensions sexospécifiques de chacun des objectifs stratégiques de l'Organisation, et des mesures prises par la FAO pour parvenir à l'équité entre les sexes dans le secteur de l'agriculture et du développement rural.



Objectif stratégique de la FAO :
Équité hommes-femmes pour
l'accès aux ressources, aux biens,
aux services et à la prise
de décision

Équité hommes-femmes

La nouvelle stratégie de la FAO vise à intégrer la parité hommes-femmes dans tous ses programmes en faveur de l'agriculture et du développement rural

L'intégration de la dimension de genre est devenue un objectif stratégique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Afin de concrétiser sa vision d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, le nouveau cadre stratégique de la FAO dresse une série d'objectifs qui déterminent les résultats à atteindre dans la prochaine décennie, aux niveaux national, régional et mondial.

L'objectif stratégique K, intitulé « Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales », est une réponse au constat accablant selon lequel les inégalités entre hommes et femmes exacerbent l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté. Selon la FAO, les stratégies en faveur de l'agriculture et du développement rural ne bénéficient pas toujours aux populations des zones rurales, en particuliers aux femmes, et parfois même amplifient les inégalités existantes.

Cette tendance devrait s'aggraver face aux nouveaux défis actuels, notamment le changement climatique, la migration internationale, les maladies infectieuses transfrontières et la crise économique mondiale. À moins de traiter de manière exhaustive la dimension de genre, la communauté internationale ne parviendra pas à remplir les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, ni les Objectifs du Millénaire pour le développement.

« Avantage comparatif » de la FAO

En tant qu'organisation spécifique des Nations Unies pour l'agriculture et le développement rurale, la FAO bénéficie d'un avantage comparatif certain pour répondre aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes en zones rurales. Depuis des années, la FAO mène le combat pour la reconnaissance de la contribution des femmes à la production vivrière et à la sécurité alimentaire. Elle a également été le fer de lance des efforts déployés pour supprimer les entraves à l'égalité des chances pour les femmes et la pleine jouissance de leurs droits.

Entre 1989 et 2001, deux plans d'action sexennal de la FAO pour les « femmes et le développement » ont été principalement mis en œuvre afin d'améliorer l'accès des femmes aux ressources, à la formation et aux autres services. En 2002, un nouveau plan « Parité hommes-femmes et développement » a permis de définir les différents rôles des hommes et des femmes, et l'inégalité de leurs relations de pouvoir, ainsi que de les placer au cœur d'une analyse appliquée non seulement aux « projets en faveur des femmes », mais également à l'ensemble du programme de travail de la FAO, avec comme ambition d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.



Une voix en faveur de l'autonomisation des femmes rurales

Ces trois instruments principaux d'application du plan 2002-2007 ont été le renforcement des capacités, la sensibilisation, ainsi que les indicateurs et les statistiques intégrant la dimension de genre. La FAO a déployé des efforts pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans l'agriculture en dispensant des cours de formation à l'analyse socioéconomique selon le genre à environ 4 000 experts du développement, dans plus de 100 pays. L'Organisation a également formé des analystes de politique nationale à la collecte et à l'exploitation de données ventilées par sexe et d'indicateurs du genre dans des domaines techniques tels que la santé animale, la gestion de l'eau, la nutrition, la pêche et l'emploi rural.

Grâce au renforcement des capacités et à l'accès à des données plus fiables, la FAO a favorisé la politique et la planification tenant compte de la dimension de genre dans 30 pays. Le Botswana et la Namibie ont adopté des plans d'action nationaux en faveur de la sécurité alimentaire, qui visent à supprimer les inégalités en matière d'accès des femmes aux ressources productives. L'assistance technique de la FAO a contribué à intégrer la dimension de genre dans la politique agricole du Chili et à renforcer l'utilisation par les décideurs politiques chinois des statistiques tenant compte de cette dimension.

La FAO compte, depuis 2007, au sein du Département du développement économique et social, une Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW) chargée de manière formelle de la parité hommes-femmes. Un programme de formation a permis de renforcer aussi bien l'engagement du personnel dans l'intégration de la dimension de genre que les compétences nécessaires à sa mise en œuvre. Un réseau de centres de coordination principaux, au sein des unités techniques de l'Organisation, a été créé pour intégrer la dimension de genre dans tous les programmes techniques de la FAO. Par exemple, les questions de genre sont désormais considérées comme des éléments clés de la stratégie de la FAO en matière de gestion des risques de catastrophe et figurent en bonne place dans ses opérations de secours et de réhabilitation en cas d'urgence.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture soutient les femmes rurales depuis 1949, date à laquelle un Programme d'enseignement ménager et social a été mis en œuvre pour traiter des questions liées à leur rôle dans la procréation et la production. Dans les années 70, lorsque l'importance de la contribution des femmes rurales à l'agriculture a été largement reconnue, la FAO s'est centrée sur leur rôle en tant que productrices et responsables de l'approvisionnement en aliments du ménage.

Cette évolution s'est inscrite dans la « prise de conscience mondiale » des inégalités entre les hommes et les femmes, thème repris dans nombre de déclarations des Nations Unies et d'accords internationaux. C'est ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979, a chargé la FAO d'aider les États membres à présenter des rapports sur les mesures prises pour lutter contre la discrimination envers les femmes rurales.

Le premier plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement (1989-1995) visait à intégrer les engagements pris au niveau international dans les politiques et les programmes de l'Organisation. La FAO a été également désignée comme l'institution responsable de la mise en œuvre des volets relatifs à l'alimentation et à l'agriculture du Plan d'action à moyen terme « Parité hommes-femmes et développement » du système des Nations Unies (1990-1995).

La plate-forme d'action de Beijing, adoptée par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue en 1995, a renouvelé l'engagement mondial en faveur de l'égalité entre les sexes. L'intégration des problèmes de parité hommes-femmes s'est imposée comme une stratégie commune pour promouvoir l'égalité hommes-femmes au sein du système des Nations Unies et parmi les États membres. La FAO a relié la parité sexuelle à la sécurité alimentaire lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, qui a affirmé que la pleine participation des femmes et des hommes était une condition incontournable pour assurer la sécurité alimentaire pour tous.

Le deuxième plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement (1996-2001) a reflété cette vision plus large des questions relatives à la sécurité alimentaire. Le premier plan d'action de la FAO pour la parité hommes-femmes et le développement (2002-2007) a réaligné la stratégie de l'Organisation en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes, en s'intéressant plus particulièrement aux nouveaux défis de la mondialisation, de la dynamique de la population et de la pression sur les ressources naturelles. Le deuxième plan d'action pour la parité hommes-femmes et le développement (2008-2013) a été intégré dans le nouveau Cadre stratégique de la FAO.

Équité hommes-femmes

Des lacunes essentielles restent à combler

Grâce au travail de la FAO sur la parité, de nombreux pays ont adopté des politiques et des programmes de développement intégrant davantage les dimensions de genre et sociales. Cependant, des lacunes fondamentales restent à combler : les préjugés culturels et le manque de volonté politique ont eu pour effet que les politiques et les conventions approuvées au niveau international sur la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ont été très inégalement adoptées et mises en œuvre.

Les données nécessaires pour comprendre l'accès différencié des hommes et des femmes aux ressources productives sont rares et les capacités à intégrer les questions de genre aux programmes de développement restent insuffisantes dans de nombreux pays en développement. Même lorsque des progrès ont été accomplis, la capacité à mettre en œuvre des politiques et à évaluer l'impact est souvent inadaptée. La stratégie de la FAO concernant la dimension de genre vise à combler ces lacunes et à relever le niveau d'égalité entre hommes et femmes dans les zones rurales.



Hommes et femmes occupant des postes du cadre organique, Siège de la FAO, 1994 et 2009



Améliorer l'équilibre entre les sexes

Conformément à l'objectif des Nations Unies d'assurer l'équilibre hommes-femmes dans la dotation en personnel, la proportion de femmes occupant des postes du cadre organique au Siège de la FAO à Rome est passée de 23 % en 1994 à plus de 40 % en 2009.



Objectifs de la FAO 2008-2013

Pour intégrer l'équité hommes-femmes dans ses programmes en faveur de l'agriculture et du développement en zones rurales, la FAO s'est fixée les objectifs suivants pour 2013 :

Politiques et programmes conjoints des Nations Unies

Soutenir l'intégration de la dimension de genre dans l'agriculture et le développement rural, dans le cadre de l'initiative « Une ONU » ; identifier les besoins, les lacunes et les points d'entrée du soutien technique de la FAO, et contribuer aux approches communes de la dimension de genre au sein du système des Nations Unies.

Politiques en faveur de l'agriculture et du développement rural

Aider les gouvernements à intégrer la dimension de genre à leurs politiques et programmes de développement par une analyse de l'accès différencié des hommes et des femmes aux ressources et des problèmes qui menacent la parité entre eux et les moyens d'existence ruraux.

Renforcement des capacités

Étendre le soutien à la formation à l'intégration de la dimension de genre (au moyen d'outils élaborés par le Programme d'analyse socio-économique selon le genre) et à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des données et des statistiques ventilées par sexe, utiles à la prise de décision.

Compétences, ressources et programmes techniques de la FAO

Renforcer les compétences du personnel de la FAO en matière d'analyse selon le genre, allouer les budgets spécifiques pour atteindre les objectifs de parité et soutenir le réseau de centres de coordination à l'échelle de l'Organisation pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre à l'ensemble des programmes techniques de la FAO.

Objectif stratégique de la FAO :
Intensification durable
de la production agricole

Cultures

Les femmes ont moins accès aux moyens d'augmenter les rendements et d'évoluer de la culture vivrière à la production de marché

Objectifs de la FAO 2008-2013

Meilleures pratiques horticoles
Renforcer l'importance accordée à la dimension de genre dans la formation aux meilleures pratiques pour des initiatives d'intensification des cultures horticoles et d'autres cultures durables en zones rurales et urbaines/périurbaines.

Protection intégrée contre les ravageurs

Mettre l'accent dans les programmes et politiques nationales sur les groupes vulnérables, y compris les femmes, pour développer des méthodes aux fins de conservation et d'amélioration des services écosystémiques.

Diversité agricole

Incorporer les questions problématiques autant pour les hommes que les femmes aux efforts de développement de politiques et de stratégies en faveur des ressources phylogénétiques.

Cultures bioénergétiques

Étudier les effets des nouvelles cultures bioénergétiques sur la sécurité alimentaire, l'exploitation du travail et du temps par les hommes et les femmes et la répartition des revenus de la production ou de l'emploi agricole.

Le renforcement de la productivité agricole est indispensable à la sécurité alimentaire, au développement rural et à la préservation des ressources naturelles. Pour nourrir une population de 9,2 milliards en 2050, l'agriculture devra doubler sa production alimentaire malgré la diminution de la quantité de terre arable par habitant, la baisse continue des gains de rendements agricoles, la pression croissante sur les services écosystémiques et les effets du changement climatique.

Le premier des nouveaux objectifs stratégiques de la FAO est donc l'intensification durable de la production agricole. La FAO appelle à augmenter la productivité agricole et sa contribution à la sécurité alimentaire ainsi qu'aux moyens de subsistance ruraux, grâce à des pratiques agricoles durables (telles que la protection intégrée contre les ravageurs et l'agriculture de conservation), à une meilleure gestion de la biodiversité et à l'évolution de l'agriculture vivrière à la production de marché.



Dimension de genre dans la production agricole

Les femmes apportent la plus grande contribution à la production agricole. Elles assument jusqu'à 90 % des travaux de la culture du riz en Asie du Sud-Est. En Afrique subsaharienne, elles produisent jusqu'à 80 % des produits alimentaires de base, tant pour le foyer que pour le commerce. Dans les potagers familiaux, les femmes font pousser les légumes essentiels à l'alimentation du foyer. Le rôle des femmes dans la production agricole s'étend : l'exode rural des jeunes hommes de certaines régions a changé définitivement les responsabilités et des tâches assumées par les femmes.

Pourtant, les femmes ont moins accès aux moyens d'augmenter la production et les rendements, et d'évoluer de la culture vivrière à une production de marché de haute valeur. Moins de 10 % des agricultrices en Inde, au Népal et en Thaïlande possèdent la terre. Seuls 15 % des agents de vulgarisation agricole sont des femmes. Une étude des systèmes de crédits agricoles en Afrique a montré que la part des emprunts accordés aux femmes ne dépassait pas 10 %. Des statistiques sont rarement commanditées sur les rendements des femmes, leur taux d'adoption des technologies et leur utilisation des intrants.

L'absence de participation des femmes à la production agricole commerciale est rarement un choix, mais plutôt la conséquence d'un accès limité aux intrants et aux marchés. Une étude a démontré que la productivité agricole en Afrique subsaharienne pourrait augmenter de 20 % si les femmes bénéficiaient d'un accès équitable à la terre, aux semences et aux engrais. L'adoption de nouvelles technologies de production agricole par les femmes dépend également fortement de la personne qui contrôle et, au final, possède les cultures : les hommes prennent part à la production agricole « des femmes » lorsque celle-ci devient plus rentable.

Une analyse minutieuse est nécessaire pour évaluer l'importance et l'impact des cultures bioénergétiques, notamment du sucre de canne, du maïs et du jatropha, sur la population pauvre en zones rurales. La production à petite échelle de biocarburant pourrait générer des revenus ainsi qu'une source d'électricité, réduisant ainsi les charges domestiques qui pèsent sur les femmes. Cependant, des études indiquent que cette alternative, à savoir des plantations à grande échelle et à utilisation massive de capital, pourrait concurrencer l'exploitation des terres marginales par les femmes pauvres pour leurs cultures vivrières.

Les efforts engagés pour préserver et exploiter la biodiversité agricole doivent tenir compte de l'approche, aussi bien des hommes que des femmes, de la gestion des variétés agricoles et des services écosystémiques. Tandis que les systèmes commerciaux dominés par les hommes utilisent habituellement des variétés standard d'une espèce unique, les femmes gèrent des systèmes de production complexes et riches en espèces, conçus pour une stabilité générale. Étant donné que la perte en diversité agricole réduit la capacité des agriculteurs pauvres à s'adapter au changement climatique, la recherche agricole a besoin de tirer parti des stratégies de production des femmes et de leur expérience en matière de sélection des cultures.

Enfin, les différences selon le genre peuvent influencer l'adoption de la Protection intégrée contre les ravageurs (PI), qui vise à réduire les problèmes liés aux ravageurs, l'abus de pesticides et la pollution environnementale. Le fait que les femmes soient responsables de la santé de la famille les rend plus réceptives aux informations sur les pesticides et les techniques de la PI.

Action de la FAO pour la parité hommes-femmes dans la production agricole

De nombreux programmes de développement ont sous-évalué le rôle des femmes dans la production agricole. La FAO encourage la recherche participative, les liens entre la vulgarisation et les groupes de petits exploitants agricoles, et entre les systèmes semenciers officiels et locaux qui contribuent à identifier les besoins et à y répondre.

Au Kenya, la FAO a eu recours aux écoles pratiques d'agriculture pour former agriculteurs et agricultrices à l'agriculture de conservation, un système de production qui permet de diminuer la vulnérabilité des cultures à la sécheresse, ainsi que la dépendance des exploitants agricoles aux engrais. L'agriculture de conservation a généré des rendements plus stables, renforcé la sécurité alimentaire et dégagé davantage de temps pour la diversification des moyens de subsistance.

En Tanzanie, la FAO a contribué à organiser des foires communautaires de semences où 14 000 agriculteurs ont échangé des variétés de semences locales adaptées aux conditions de la région. En raison des contraintes pesant sur la mobilité des femmes, les participants des villages alentours étaient majoritairement des hommes, mais les femmes du village organisateur étaient plus nombreuses à participer que les hommes.

Au Pakistan, la FAO a formé des animatrices pour transmettre les pratiques de PI du coton aux agricultrices soucieuses des risques de santé liés aux pesticides. La diminution des applications de pesticides a également bénéficié aux ouvrières agricoles qui cueillent le coton à la main.



À Haïti, la FAO a aidé à redynamiser la production locale de pois et à protéger la diversité génétique en distribuant aux 23 groupes de producteurs principalement composés de femmes 50 tonnes de semences à multiplier.

Objectif stratégique de la FAO :
Accroissement de la production
animale durable

Élevage

Les programmes de développement doivent tenir compte des rôles des hommes et des femmes inhérents au secteur de l'élevage à petite échelle

Objectifs de la FAO 2008-2013

Politiques et programmes
Développer des outils et des approches tenant compte de la dimension de genre qui permettent aux experts en élevage d'intégrer cette dimension à la planification et à la mise en œuvre de politiques et de programmes concernant l'élevage.

Les « points chauds » de la dimension de genre
Analyser les « points chauds » liés au genre dans les systèmes de production laitière et de volailles hors sol et en plein air.

Listes de contrôle sur la parité
Préparer et utiliser des listes de contrôle pour s'assurer que les questions relatives à la dimension de genre sont intégrées et prises en compte dans les études sectorielles de l'élevage.

Les systèmes traditionnels d'élevage fondés sur les ressources et les espèces animales locales constituent la principale source de subsistance pour 200 millions de familles, apportant nourriture et revenus à quelque 70 % de pauvres en milieu rural dans le monde.

Mais le secteur traditionnel de l'élevage subit une pression croissante. L'explosion de la demande urbaine en viande, lait et œufs est satisfaite au niveau international grâce à des systèmes de production intensive à grande échelle qui éliminent les producteurs traditionnels des marchés, érodent la diversité génétique des espèces animales locales et favorisent l'émergence et la propagation d'épizooties.

La stratégie de la FAO vise à accroître durablement la production mondiale de l'élevage qui, à son tour, contribue à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et au développement économique. La FAO appelle à une action visant à élargir l'accès des producteurs à faibles revenus aux ressources et aux services, tels que la terre, l'eau, le crédit, la vulgarisation et les soins vétérinaires.



Dimension de genre dans la production de l'élevage

Hommes et femmes de tous âges participent à la production animale à petite échelle. En général, les hommes possèdent et gèrent les grands animaux, comme les bovins et les buffles, tandis que les femmes s'occupent presque toujours des volailles et des petits ruminants, tels que les chèvres. En réalité, leur élevage est souvent l'une des rares sources de revenus sur lesquelles les femmes jouissent d'un contrôle total.

Mais la répartition des rôles entre les hommes et les femmes évolue. Une étude en Tanzanie a révélé que les femmes effectuent des « activités d'homme » en période de pénurie de main-d'œuvre. L'inverse se produit rarement, sauf lorsque se présente l'opportunité de prendre le contrôle sur les avoirs, par exemple, quand la production laitière devient plus rentable.

Bien que tous les membres du ménage soient engagés dans la production de l'élevage, les femmes subissent une discrimination dans l'accès aux ressources, aux droits et aux services. La sécurité foncière, par exemple, est indispensable pour augmenter la productivité : les agriculteurs qui possèdent la terre sont plus enclins à investir sur le long terme et à essayer de nouvelles technologies de production. Dans la plupart des sociétés rurales, néanmoins, les femmes n'ont accès à la terre que par l'intermédiaire des hommes de leur famille. L'insécurité de la propriété s'étend bien souvent aux animaux eux-mêmes. En Namibie, il reste courant pour un mari de la famille (bien que la législation l'interdise) de prendre l'élevage d'une femme à la mort de son mari.

Les éleveurs bénéficient également d'un bien meilleur accès à la formation et à la technologie. Des programmes de vulgarisation sont souvent orientés vers l'élevage géré par les hommes et les vulgarisateurs ne sont pas incités à travailler avec des femmes souvent illettrées et ne disposent pas des compétences de communication nécessaires. Au sein des ménages frappés par le VIH/SIDA en Ouganda, la mort du chef de famille peut laisser femmes et enfants sans ressources financières et sans accès aux services de vulgarisation nécessaires pour s'occuper du bétail.

Les interventions visant à contrôler les épizooties doivent également prendre en compte la répartition des rôles entre les hommes et les femmes. Le revenu des hommes

peut être davantage affecté par les épizooties de fièvre aphteuse, qui ont décimé les troupeaux de bovins dans de nombreux pays. Mais en tant que responsables principaux de l'élevage de volailles, les femmes et les enfants sont confrontés à des risques sanitaires et économiques bien plus importants liés à la grippe aviaire.

Les effets négatifs de la discrimination des femmes sur la productivité sont plus évidents dans le secteur de l'élevage que dans la plupart des autres secteurs agricoles. Néanmoins, les bénéfices potentiels de la parité hommes-femmes ont fait de ce secteur un point d'entrée privilégié pour intégrer la dimension de genre.

Des investissements à bas coût dans la production de volailles et de petits animaux, dont il est facile de s'occuper et dont le taux de croissance et de rentabilité est rapide, peuvent apporter aux femmes de nouvelles activités rémunératrices. Étant donné que les femmes pauvres en milieu rural dépensent la plupart de leur revenu en nourriture et en frais de scolarité, ces investissements amélioreraient davantage le bien-être de la famille que si l'on augmentait les troupeaux de bovins des hommes.



Action de la FAO pour la parité hommes-femmes dans la production de l'élevage

La FAO informe les gouvernements sur les politiques et les programmes sectoriels de l'élevage. Elle apporte également son aide en développant les compétences des petits éleveurs et en facilitant leur accès aux ressources productives telles que la terre, l'eau et le crédit. Elle collabore avec des institutions rurales pour améliorer la réponse apportée par les services de vulgarisation et vétérinaires aux besoins des petits producteurs.

En Afghanistan, un projet de la FAO a aidé à organiser plus de 20 000 femmes des zones rurales en groupes d'éleveurs de volailles et leur a fourni une formation, des poulettes et des équipements améliorés, ainsi qu'un accès aux marchés urbains. Leurs entreprises de volailles produisent désormais plus de 30 millions d'œufs par an.



En Éthiopie, la trypanosomiase, maladie frappant les animaux d'élevage et transmise par la mouche tsé-tsé, a affaibli la production laitière et la disponibilité d'animaux de trait sains. La FAO a encouragé la participation des agricultrices à un projet qui intégrait le contrôle de la mouche tsé-tsé à des systèmes d'exploitation mixte améliorés. Grâce à ce projet, 700 000 agriculteurs ont doublé leur production de lait, réduit drastiquement leur temps de labourage et diminué leur besoin en traitement vétérinaire de 60 %.

En Gambie, la productivité des petits ruminants et des volailles a été amputée en raison d'épizooties et du manque d'accès des femmes à l'information de vulgarisation. Un projet de la FAO a permis de former 50 assistantes d'élevage pour dispenser des conseils de vulgarisation et améliorer les laboratoires de diagnostic des maladies animales. Le projet a contribué à réduire la mortalité liée aux maladies au sein des petits élevages de 45 %.

Objectif stratégique de la FAO :
Gestion et exploitation durables
des ressources halieutiques
et aquacoles

Pêche

La discrimination sexuelle se manifeste dans la limitation de l'accès des femmes au crédit, aux installations de stockage et à la formation

Objectifs de la FAO 2008-2013

Autonomisation des femmes

Utiliser l'autonomisation des femmes comme indicateur dans l'évaluation de la contribution de l'aquaculture à petite échelle au développement rural durable.

Formation à l'aquaculture

Intégrer les considérations du genre à l'information et à d'autres outils pour le développement de l'aquaculture et renforcer la participation des femmes à la formation à la gestion, à la production d'œufs et à la création d'entreprise.

Recherche et gestion dans le secteur de la pêche

Améliorer le taux d'hommes et de femmes formés ou participant au renforcement des capacités de recherche et de gestion de la pêche.

Conférence mondiale

Inscrire la dimension de genre parmi les thèmes de la Conférence mondiale sur l'aquaculture 2010 de la FAO.

La pêche est essentielle au bien-être économique de millions de personnes dans les zones rurales du monde en développement. La pêche de capture et l'aquaculture sont une source d'emploi direct pour 200 millions de personnes, dont la vaste majorité travaille dans le secteur traditionnel à petite échelle, représentant près de 70 % de la production de la pêche.

Les espèces halieutiques et aquatiques sont également indispensables à la sécurité alimentaire. Elles fournissent près de 30 % des protéines animales consommées en Asie et Pacifique et plus de 20 % dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier.

La stratégie de la FAO pour le développement de la pêche vise à renforcer la productivité dans le secteur à petite échelle et sa contribution à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance, dans un contexte de concurrence croissante de la pêche de capture industrielle et de l'aquaculture à grande échelle.



Dimension de genre dans le secteur halieutique et aquacole

La capture du poisson au large des côtes et en eaux profondes est un travail presque toujours effectué par les hommes, qui entraîne des risques professionnels de santé et de sécurité élevés. Les femmes des ménages de pêcheurs effectuent effectivement des travaux de préparation, tels que la réparation des filets, même si leur contribution reste souvent « informelle » et rarement rémunérée.

Les femmes jouent un rôle prépondérant, dans le secteur de la pêche à petite échelle et industrielle, dans la transformation et la commercialisation post récolte. En Afrique occidentale, 80 % des poissons et fruits de mer sont vendus par des femmes. Parmi les usines de transformation du poisson sondées en Inde, 60 % des ouvriers étaient des jeunes femmes. Au Vietnam, les femmes représentent 80 % de la main-d'œuvre aquacole.

La répartition des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes évolue. Dans des régions du Cambodge et de la Thaïlande, de plus en plus de femmes pêchent et possèdent des bateaux. Au Bangladesh, elles représentent environ 60 % des pisciculteurs et bon nombre d'entre elles sont des entrepreneurs prospères. Cependant, la majeure partie de la contribution des femmes au secteur de la pêche reste « invisible ». La discrimination sexuelle émane de la faible valeur attachée au travail des femmes qui a pour conséquence de limiter leur accès au crédit, à la technologie de transformation, aux installations de stockage et à la formation.

Sans formation ni technologie de stockage, de nombreuses femmes entrepreneurs sont incapables de garantir la fraîcheur de leurs poissons et subissent des pertes considérables après récolte. En Afrique occidentale, des études ont montré que les poissonniers les plus pauvres de la chaîne de transformation et de commercialisation n'avaient accès qu'aux poissons de qualité inférieure et à aucune information sur les marchés, ni à la glace.

Des programmes de mécanisation de la production halieutique à petite échelle risquent de détourner les femmes de leurs sources de subsistance traditionnelles. En Inde, la motorisation des navires de pêche dans un seul secteur a permis d'effectuer des captures plus importantes et a entraîné le remplacement des poissonnières par des hommes. Des études révèlent que lorsque des équipements

de conservation et de transformation du poisson sont disponibles, les hommes participant à la capture du poisson commencent à concurrencer l'accès des femmes.

La discrimination sexuelle poursuit les femmes jusque dans le secteur de la transformation industrielle. Il a été observé que les femmes originaires des communautés de pêcheurs en Inde qui sont devenues salariées dans l'industrie de l'exportation de poissons et de fruits de mer étaient moins payées et restaient éloignées de leur domicile pendant de plus longues périodes que les hommes, rendant plus difficile l'accomplissement de leurs tâches domestiques.

Les opportunités offertes par l'aquaculture doivent également être évaluées du point de vue du genre. Si une femme sait qu'elle peut perdre son étang à poissons à la mort de son mari, elle risque de ne pas investir dans l'entreprise. L'introduction de l'élevage en nasses peut priver les femmes d'eau pour boire, faire la vaisselle ou tremper le manioc. Si l'aquaculture réduit le niveau de l'eau des puits, les femmes pourraient être contraintes de chercher d'autres sources plus lointaines.

Action de la FAO pour la parité hommes-femmes dans le secteur halieutique et aquacole

Le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO comprend notamment des recommandations techniques pour l'intégration de la dimension de genre au développement de la pêche à petite échelle. Ce Code préconise la pratique de la « cogestion », selon laquelle des communautés entières de pêche, hommes et femmes, participent au contrôle des ressources halieutiques et aquatiques.

En Afrique occidentale, la FAO a collaboré avec 20 pays côtiers et insulaires dans le cadre d'un programme consacré aux améliorations durables des moyens de subsistance des hommes et des femmes des communautés de pêche. Au Niger, l'alphabétisation et la formation à la gestion et à la comptabilité des poissonnières a permis d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur rôle dans le processus de décision au sein de la communauté.



Au Vietnam, un projet pour le développement de l'aquaculture a mis la priorité sur la sensibilisation des exploitants et des institutions locales aux questions du genre, et à l'amélioration de l'accès aux services, au crédit et aux œufs de poisson. Grâce au crédit et à la formation, près de 2 500 femmes ont créé un étang de poissons domestique, augmentant ainsi de 20 % les revenus et de 30 % la consommation de poissons des ménages.

Au Malawi, la prévalence du VIH/SIDA est élevée dans les villages de pêcheurs, où l'exode des hommes ne laisse pas d'autre choix aux femmes que de se livrer à la prostitution pour assurer la survie de leur famille. La FAO a récemment aidé à développer une stratégie Pêche et VIH/SIDA au Malawi, qui intègre tant les questions liées au VIH/SIDA que la dimension de genre dans la planification du développement du pays.

Objectif stratégique de la FAO :
Gestion durable des forêts
et des arbres

Objectifs de la FAO 2008-2013

Études sectorielles

Inclure les questions de genre dans l'analyse socioéconomique et les études prospectives du secteur forestier, et encourager les pays à communiquer des données ventilées par sexe.

Création de revenus

Promouvoir les méthodes permettant aux hommes et aux femmes de créer des revenus issus des forêts et des arbres dans le but de réduire la pauvreté et de gérer les ressources naturelles sur une base durable.

Participation des parties prenantes

Élaborer et mettre en œuvre des approches qui accroissent la participation des parties prenantes hommes et femmes dans les processus et activités liés aux forêts.

Régimes forestiers

Promouvoir les régimes forestiers équitables au travers de politiques et de lois qui améliorent l'accès, l'utilisation et la gestion des ressources forestières mises au service des hommes et des femmes.

Institutions forestières

Recueillir des données ventilées par sexe sur l'emploi dans les centres de recherche forestiers financés par l'État et sur les établissements d'enseignement à la sylviculture.

Forêts

Étant donné l'importance des ressources forestières dans l'apport en nourriture et en énergie des ménages, leur épuisement augmente la charge qui pèse sur les femmes

Les forêts apportent une contribution importante aux moyens de subsistance du monde en développement. On estime à 1,2 milliards le nombre de personnes dépendantes des systèmes d'agroforesterie. Bien que la disparition nette des forêts ralentisse, le déboisement et la dégradation des forêts continuent, notamment en régions tropicales.

En raison de la demande croissante en services écosystémiques des forêts, une approche stratégique est nécessaire pour optimiser la capacité des forêts à lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité et sauvegarder la faune et la flore sauvage, et protéger la terre et les bassins versants.

La stratégie de la FAO pour la gestion durable des forêts et des arbres invite à intervenir pour renforcer l'engagement des parties prenantes dans l'élaboration des politiques et de la législation, améliorer la contribution des forêts aux moyens de subsistance et transformer la foresterie en une option plus viable économiquement.



Dimension de genre dans la gestion des forêts

Les femmes et les hommes en milieu rural ont souvent des connaissances différentes des ressources forestières et jouent des rôles distincts dans la gestion des arbres et des forêts. Les femmes exercent une activité dans les systèmes de production d'agroforesterie traditionnels, tels que le jardinage domestique et la récolte et la vente de produits issus du bois et des arbres dans le cadre de petites entreprises. Elles sont principalement responsables de la collecte de bois de chauffe pour le foyer et de plantes sauvages utilisées pour l'alimentation et les remèdes.

Les hommes exercent des activités à plus haute valeur telles que la coupe et le transport de bois. Mais la répartition des rôles entre les hommes et les femmes varient : dans des régions du Népal, les hommes tissent des paniers en bambou, alors qu'en République démocratique populaire lao ce sont les femmes qui pratiquent le plus souvent cet artisanat. Les femmes sont les seules à ramasser le bois de chauffe au Bhoutan, tandis qu'au Sri Lanka, les hommes apportent leur aide.

D'après les recherches, les arbres et les forêts sont une source plus importante pour les moyens de subsistance des femmes que pour ceux des hommes. À Madagascar, les femmes pauvres d'une communauté ont généré 37 % de leurs revenus des produits forestiers, contre 22 % pour les hommes. En Andhra Pradesh, 77 % du revenu des femmes dans certaines régions provient des forêts.

Dans de nombreux pays, les terrains forestiers sont la propriété de l'État et les hommes et les femmes de la région jouissent de droits respectivement sur les arbres et leurs produits, tels que les fruits. Dans les îles du Pacifique, les femmes cueillent des fruits à pain pour leur alimentation, mais les arbres à pain sont contrôlés par les hommes, qui utilisent leur bois pour fabriquer des meubles. Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, l'accès aux ressources forestières est devenu complexe, car les droits fondés sur le droit négociable coutumier laissent le gouvernement de plus en plus libre d'intervenir pour protéger les habitats forestiers en danger en limitant la présence humaine.

Les restrictions de l'accès affectent les hommes et les femmes de différentes façons. Les forêts peuvent être indispensables aux stratégies de survie des agricultrices. En Afrique subsaharienne, la charge de s'occuper des membres du foyer infectés par le VIH/SIDA incombe

principalement aux femmes, ce qui leur laisse moins de temps pour la production agricole. Dès lors, elles dépendent davantage des produits alimentaires forestiers et du revenu tiré du bois de chauffe. En période de conflit et de catastrophe naturelle, la population rurale déplacée devient également de plus en plus dépendante des produits et des services forestiers.

Étant donné le rôle des ressources forestières dans l'apport en nourriture et en énergie aux ménages, leur épuisement augmente la charge qui pèse en particulier sur les femmes. Une étude au Malawi a démontré que le déboisement obligeait les femmes âgées à marcher plus de 10 kilomètres pour ramasser du bois de chauffe. Les femmes consacrent en moyenne 800 heures par an en Zambie à cette même tâche, contre 300 heures par an en Tanzanie. En Afrique orientale, la raréfaction du bois de chauffe a conduit à la réduction du nombre de repas préparés au sein des ménages pauvres.

Action de la FAO pour la parité hommes-femmes dans la gestion des forêts

L'approche « communautaire de la foresterie » prônée par la FAO reconnaît la force du lien qui unit les femmes, les hommes et les arbres. Elle se fonde sur les connaissances locales pour augmenter les bénéfices tirés des forêts, notamment pour les pauvres, et engage les femmes et les hommes des zones rurales dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes forestiers.



En Ouganda, la FAO a aidé 200 femmes et 100 hommes de communautés vivant autour du Parc national impénétrable de Bwindi à créer des entreprises rentables, telles que l'apiculture, la myciculture et des éco-tours organisés dans les zones protégées où vivent les gorilles. Le projet a contribué à améliorer les moyens de subsistance tout en protégeant le parc qui est un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au Cameroun et en République démocratique du Congo, un projet de trois ans de la FAO a permis de renforcer les entreprises à petite échelle de produits forestiers non alimentaires de sept communautés. Comme les marchands sont essentiellement des femmes, elles ont été également les principales bénéficiaires. Le projet les a formées au marketing, aux technologies améliorées de transformation et les a mises en relation avec des services financiers.

En République démocratique populaire lao, la FAO a collaboré à un programme de sauvegarde de la vannerie en bambou, qui est considérée comme patrimoine national et qui constitue également une source importante de moyens de subsistance en zones rurales. Dans un village, la FAO a aidé les femmes marginalisées à entrer sur les marchés nationaux et régionaux pour vendre leurs meubles en bambou, augmentant ainsi leurs revenus de 50 %.

Objectif stratégique de la FAO :
Gestion durable des terres, de
l'eau et des ressources génétiques

Objectifs de la FAO 2008-2013

Questions foncières et dimension de genre

Élaborer des modules de formation sur la dimension de genre et les droits fonciers, et utiliser l'analyse sur la dimension de genre comme partie intégrante de la planification de l'utilisation des terres.

État des ressources en terres et en eau dans le monde

Lors de l'établissement de rapports sur l'état des ressources en terres et en eau dans le monde, aborder les différences en matière d'accès, de contrôle et de propriété entre les hommes et les femmes.

Projets de gestion de l'eau

Recueillir et diffuser des données ventilées par sexe sur la gestion de l'eau en agriculture et intégrer une analyse sur la dimension de genre dans les projets de gestion de l'eau.

Ressources phytogénétiques

Lors de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du traité international sur les ressources phytogénétiques, aborder la question de l'accès des femmes et de leur participation aux bénéfices.

Couverture terrestre et SIG

Élaborer des systèmes d'information géographiques qui intègrent les données environnementales et socioéconomiques qui tiennent compte du genre.

Ressources naturelles

La compréhension de la dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles est un point de départ pour mettre fin à la dégradation de l'environnement

La terre, l'eau, le climat et la diversité biologique constituent la base naturelle de l'agriculture, une base essentielle au développement rural et aux moyens de subsistance durables. La demande croissante en produits alimentaires, en eau, en fibres et en énergie bouleverse les écosystèmes agricoles, érodant la biodiversité et épuisant les terres et l'eau. Ces impacts seront aggravés par le changement climatique.

Les ressources naturelles doivent être utilisées de manière à répondre aux besoins actuels, tout en préservant pour les générations futures. Des mesures devront être prises pour développer les capacités, de l'échelle internationale à l'échelle locale, et assurer ainsi leur gestion durable et leur contrôle.

La stratégie de la FAO pour la gestion durable des ressources naturelles requiert la mise en place de mesures diverses : le renforcement de la productivité de l'eau dans les exploitations agricoles, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole, et la gouvernance responsable de l'accès aux terres.



Dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles

1,3 milliard d'habitants pauvres en zone rurale des pays en développement constitue le plus grand groupe de gestionnaires de ressources naturelles au monde. La compréhension de leurs rôles et de leurs responsabilités, notamment de la dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles, est un point de départ pour mettre fin à la dégradation de l'environnement.

Les femmes gèrent quotidiennement les ressources naturelles en tant qu'agricultrices et génératrices de revenus du ménage. De manière générale, elles sont chargées de cultiver des produits de subsistance, et ont souvent une connaissance remarquable des espèces cultivées locales. Pour répondre aux besoins de la famille, les femmes et les filles en zone rurale parcourent plusieurs kilomètres à pied pour aller chercher du bois de chauffe et de l'eau. Bien qu'elles soient dépendantes des ressources naturelles, les femmes y ont moins accès et les contrôlent moins que les hommes. En général, ce sont les hommes qui utilisent la terre, l'eau, les végétaux et les animaux à des fins commerciales, une utilisation davantage valorisée que les usages domestiques des femmes.

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont les plus manifestes en termes d'accès à la terre. Dans de nombreux pays, la coutume interdit aux femmes d'être propriétaires terriennes. Souvent, les femmes n'ont que le droit de les utiliser, les hommes agissant en tant que médiateurs. Ce droit est extrêmement précaire. Les femmes en zone rurale qui ne possèdent pas de terre dépendent souvent des ressources collectives pour le bois de chauffe, le fourrage et la nourriture. Dans de nombreux pays, l'abus de ces ressources représente une menace grave pour les moyens de subsistance ruraux et la sécurité alimentaire.

En l'absence de droits fonciers sécurisés, les agriculteurs disposent d'un accès limité aux crédits, et ont peu d'intérêt à pour investir dans des pratiques améliorées de gestion et de conservation. Les femmes et les hommes sont plus enclins à prendre des décisions de gestion des terres saines pour l'environnement s'ils deviennent propriétaires et savent quels avantages ils peuvent en tirer.

Une gestion de l'eau améliorée, en particulier l'irrigation, est essentielle pour augmenter la productivité agricole et la conservation des ressources. Les agricultrices disposent

d'un accès limité aux réseaux d'irrigation ou, lorsque tel est le cas, aux décisions de gestion en matière d'irrigation : l'adhésion aux associations des utilisateurs d'eau est souvent liée à la possession de terres. Les droits limités des femmes à l'eau les obligent à avoir recours à des pratiques agricoles de subsistance qui risquent d'entraîner l'érosion des sols, une source majeure d'instabilité dans les bassins versants.

De génération en génération, les petits agriculteurs ont constitué une grande diversité d'espèces cultivées et d'espèces animales. La commercialisation de l'agriculture, poussée en partie par les échanges internationaux de denrées et d'animaux à haut rendement, est responsable du déclin rapide de la biodiversité agricole, qui menace non seulement la production locale mais, au final, la sécurité alimentaire mondiale.

Pour protéger leurs ressources naturelles, les hommes et les femmes en zone rurale doivent pouvoir participer à la prise des décisions qui touchent à leurs besoins et à leurs faiblesses. Aborder les dimensions de genre relatives à la gestion des ressources naturelles permettra aux décideurs politiques de proposer des actions plus efficaces pour leur conservation et leur utilisation durable.



Action de la FAO pour la parité hommes-femmes dans la gestion des ressources naturelles

La FAO encourage la gestion communautaire des ressources naturelles qui donne la parole aux hommes et aux femmes qui dépendent de ses ressources. Elle travaille avec des institutions nationales à l'amélioration des droits de succession et à un projet législatif de réforme agraire. Elle encourage la parité hommes-femmes dans les associations d'utilisateurs de l'eau d'irrigation et elle soutient la production locale de semences pour préserver la biodiversité agricole.



Au Maroc, un projet de la FAO visant à ralentir l'épuisement des ressources naturelles a organisé 3 500 habitants ruraux, principalement des femmes, des filles et des garçons chargés d'aller chercher le bois de chauffer et l'eau, en associations villageoises. Le projet a permis d'installer des citernes, des puits et des canaux d'irrigation pour améliorer la disponibilité de l'eau, et a introduit un système de rotation entre l'utilisation pastorale et la production de fourrage.

Au Tadjikistan, un projet commun FAO/UNIFEM visant à renforcer l'accès des agriculteurs pauvres aux terres et aux services agricoles, est à l'origine de 74 groupes d'agricultrices et leur a fourni des informations sur la législation nationale en matière de réforme agraire. Le projet a également permis aux groupes de bénéficier de services juridiques et d'un fonds de crédit renouvelable, et les a formés à la planification commerciale et au marketing.

Au Népal, le programme d'appui aux moyens de subsistance de la FAO a amélioré la production et les revenus des agricultrices en encourageant leur participation aux comités d'utilisateurs de l'eau d'irrigation. Le projet leur a également apporté une formation en matière d'alphabétisation, de responsabilisation et de droits des femmes.